N6482FR 11/02



5816

Transmetteur pour porte et fenêtre

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

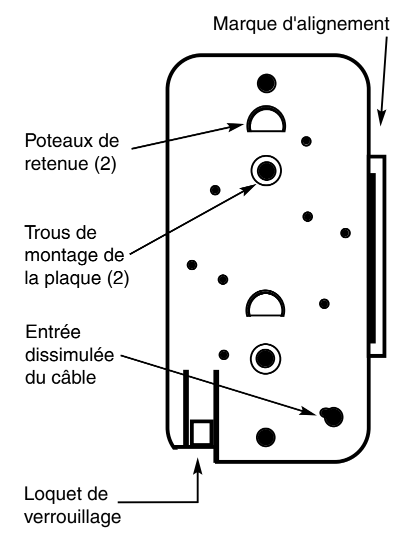


Figure 1. Plaque de montage

Ouverture du loquet de verrouillage
Alignez l'aimant avec la marque d'alignement sur la plaque de montage
Trous "A" (2) (voir texte)
Pile
Contact magnétique (Entree n° 2)
Aimant (vendu séparément)
Antenne
Interrupteur antisabotage pour le couvercle
Note: le 5816 possède 2 zones uniques
1/2 po maximum
Bornier de raccordement du contact externe (Entreé n° 1)
Crochet de retenu du couvercle
Fenêtre pour le déverrouillage du loquet
Accès dissimulé du fil
Briser pour une installation en suface du fil

Figure 2. Vue du transmetteur sans le boîtier

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le transmetteur pour porte et fenêtre 5816 possède un numéro de série unique qui lui a été assigné lors de sa fabrication. Le numéro de série du transmetteur doit être « enregistré » dans le panneau de contrôle avant que vous puissiez utiliser le transmetteur avec votre système de sécurité. Pour plus d'information, référez-vous aux instructions d'installation du panneau de contrôle.

Note: Lors de la programmation du panneau de contrôle, le transmetteur 5816 doit être configuré comme un dispositif de type « RF » (c.-à-d. : supervision RF, type qui est obligatoire pour les installations conformes aux normes à *UL*).

Le 5816 possède deux zones uniques : la *première* zone est utilisée pour raccorder un contact normalement fermé externe et la deuxième zone est utilisée pour le contact magnétique intégré (utilisé conjointement avec l'aimant décrit ci-dessous). L'une ou l'autre de ces deux zones ou les deux peuvent être utilisées à la fois. Pour les installations conformes aux normes *UL*, le contact ne doit pas être installé à plus de trois pieds du transmetteur.

Un interrupteur antisabotage intégré dans le boîtier est activé lorsque le couvercle est enlevé.

INSTALLATION

Montage

Pour bien positionner le transmetteur pour porte et fenêtre, la plaque de montage et le câblage pour le contact externe ou l'aimant, lisez cette section en totalité avant de procéder à l'installation.

Les instructions qui suivent supposent que le transmetteur pour porte et fenêtre sera installé avec l'aimant (si utilisé) situé à la droite du transmetteur, tel qu'illustré dans les figures ci-dessus. Néanmoins, le transmetteur peut être installé dans toutes les directions tant que la relation entre le transmetteur, la plaque de montage et l'aimant (si utilisé) est respectée.

Deux trous de montage sont également accessibles pour permettre l'installation du transmetteur directement sur une surface (trous « A » sur la figure 2). Il est recommandé d'utiliser la plaque de montage afin que le transmetteur puisse facilement être enlevé en cas de problème. Avant de procéder à l'installation en permanence du transmetteur, effectuez un test « tout ou rien » (référez-vous aux instructions du panneau de contrôle) pour vérifier la puissance du signal et, en cas de besoin, repositionner ou réorienter le transmetteur.

1. **Enlevez le couvercle du transmetteur** en insérant la tige d'un petit tournevis à tige plate dans la fente située à l'extrémité du transmetteur la plus éloignée de la bande décorative du boîtier, puis tournez la tige.
2. **Retirez la plaque de montage du transmetteur** en insérant la tige d'un petit tournevis dans l'ouverture du loquet de verrouillage (référez-vous à la figure 2) et poussez sur le loquet de verrouillage (référez-vous à la figure 1) tout en glissant la plaque vers le bas le long du couvercle arrière.
3. **Si un contact externe est raccordé** avec du câblage dissimulé, acheminez le câblage dans le transmetteur en passant par le trou d'entrée situé dans l'un des coins de la plaque de montage.

   Pour le câblage en surface, une ouverture « défonçable » mince est prévue à cet effet dans le boîtier mural. Le câblage peut être acheminé au transmetteur en passant par cette ouverture « défonçable » lorsque le boîtier est installé en suivant la procédure de l'étape 5.
4. **Installez la plaque de montage** à l'emplacement choisi, tel que décrit dans les instructions d'installation du panneau de contrôle, en vous assurant que les poteaux de retenue pointent vers le haut (dans cet exemple). Utilisez les vis à tête plate qui sont fournies.
5. **Joignez le couvercle arrière à la plaque de montage** en glissant les encoches du couvercle arrière dans les poteaux de retenue de la plaque de montage. Le loquet de verrouillage s'enclenchera lorsque le couvercle arrière aura atteint sa position finale.
6. **Si le contact magnétique intégré du transmetteur est utilisé,** l'aimant 5799 (vendu séparément) doit être installé à côté de la marque d'alignement située sur le boîtier et de la bande d'alignement de la plaque de montage (référez-vous à la figure 2).

Connexion des câbles

Avant d'installer les piles, connectez le contact externe (si utilisé) sur le bornes de raccordement du contact externe du transmetteur (référez-vous à la figure). Le contact externe doit être du type normalement fermé. Le temps de réponse nominal du contact externe est de 100 ms.

***Note**:* Si le contact externe n'est pas utilisé, aucune connexion n'est nécessaire sur les terminaux prévus à cette fin.

INSTALLATION ET REMPLACEMENT DE LA PILE

1. **Enlevez le couvercle du transmetteur** tel que décrit à l'étape 1 de la section *montage*.
2. **Insérez la pile** dans le compartiment à pile (référez-vous à la figure 2) en faisant attention de bien respecter la polarité. Prenez soin *de ne pas plier l'antenne*.

   Note : Utilisez *seulement* une pile de l'un des modèles suivants :
   Panasonic CR123A, Duracell DL123A, Sanyo CR123A, Varta CR123A ou ADEMCO 466.
3. **Pour refermer le couvercle,** introduisez les crochets le long d'un seul côté puis fermez d'un coup sec.

FICHE TECHNIQUE

Dimensions	3 1/16 po H x 1 9/16 po L x 1 3/16 po P (78 mm x 40 mm x 30 mm)
Piles	3 volts au lithium (référez-vous à la note de la 2e étape de la section *INSTALLATION ET REMPLACEMENT DE LA PILE*)

MISE EN GARDE CONCERNANT LES PILES:
Risque de feu, d'explosion et de brûlure. Ne pas recharger, démonter, chauffer au-delà de 212° F (100° C) ou faire brûler les piles. Disposez de vos vieilles piles rapidement. Tenir les piles hors de portée des enfants.

POUR L'INSTALLATEUR

Il est primordial qu'une inspection et un entretien régulier (au moins une fois par année) soient faits par l' installateur et que des vérifications fréquentes soient faites par l'utilisateur pour obtenir un bon fonctionnement de tout système d'alarme.

L'installateur doit assumer la responsabilité de développer et d'offrir un programme d'entretient régulier à l'utilisateur aussi bien que de l'informer sur le bon fonctionnement ainsi que sur les performances maximales pouvant être atteinte par le système d'alarme et ses composantes. Les recommandations doivent faire partie d'un programme spécifique de vérifications fréquentes (au minimum sur une base hebdomadaire) pour assurer le bon fonctionnement du système en tout temps.

POUR DES DÉTAILS CONCERNANT LES RESTRICTIONS DU SYSTÈME D'ALARME ENTIER, RÉFÉREZ-VOUS AU MANUEL D'INSTRUCTIONS DU PANNEAU DE CONTRÔLE/RÉCEPTEUR AVEC LEQUEL CET ÉQUIPEMENT EST UTILISÉ.

GARANTIE LIMITÉE D'ADEMCO

Alarm Device Manufacturing Company, une filiale de Pitway corporation, ses divisions, ses filiales et affiliés (« le vendeur »), 165 Eileen Way, Syosset, New York 11791, garantit que son équipement de sécurité (le produit) est exempt de défectuosités matérielles ainsi que de main-d'oeuvre dans des conditions normales d'usage et de service pour une période de 18 mois à partir de la date de contrôle estampée sur le produit ou pour les produits où il n'y a pas d'estampe Ademco de la date, pour une période de 12 mois à partir de la date originale d'achat à moins que les instructions d'installation ou que le catalogue précisent une période plus courte; dans ce cas, la période la plus courte doit s'appliquer. L'obligation du Vendeur se limite, suivant ces conditions, au remplacement ou à la réparation, à son choix, sans frais pour les pièces, la main-d'œuvre ou le transport, de tout produit dont la preuve est faite que les matériaux ou la main-d'œuvre sont défectueux dans des conditions normales d'usage et de service. Le Vendeur n'a pas d'obligation concernant cette garantie ou tout autre service, si le produit a été modifié, altéré, réparé ou entretenu de façon incorrecte par qui que ce soit autre que le Vendeur. En cas de défectuosité, contactez l'entreprise spécialisée qui a installé ou qui fait l'entretien de votre système ou bien contactez le Vendeur pour la réparation du produit.. Pour une réparation sous garantie, retournez le produit, port payé, à Ademco Factory Service, 165 Eileen Way, Syosset, New York 11791.

IL N'Y A AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES OU AUTREMENT, QUI DÉPASSE L'ÉNONCÉ PRÉSENTÉ; EN AUCUN CAS LE VENDEUR NE SERA TENU RESPONSABLE ENVERS QUI QUE CE SOIT DES CONSÉQUENCES OU DOMMAGES ACCIDENTELS, POUR CAUSE DE RUPTURE DE CETTE GARANTIE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE OU PAR TOUTE AUTRE CAUSE DE RESPONSABILITÉ, MÊME SI LA PERTE OU LE DOMMAGE EST CAUSÉ PAR LA NÉGLIGENCE OU LA FAUTE DU VENDEUR.

Le Vendeur ne prétend pas que le produit ne peut être déjoué. Il ne prétend pas non plus que le produit empêchera toute blessure ou perte de bien par cambriolage, vol, feu ou autre, ou bien que le produit vous procure une protection ou un avertissement adéquat dans tous les cas. L'acheteur doit comprendre qu'un système d'alarme bien installé et entretenu ne peut que réduire le risque de cambriolage, de vol et d'incendie. Toutefois, ce n'est pas une assurance ou une garantie que ces événements ne se produiront pas ou qu'il n'y aura pas de blessure ou perte de biens dans de tels cas. EN CONSÉQUENCE, LE VENDEUR N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR BLESSURES, DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ OU AUTRE PERTE, EN SE BASANT SUR LE FAIT QUE LE PRODUIT N'A PAS DONNÉ D'AVERTISSEMENT. TOUTEFOIS, SI LE VENDEUR EST DÉCLARÉ RESPONSABLE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, POUR TOUTE PERTE OU DOMMAGE D'APRÈS CETTE GARANTIE OU AUTREMENT, SANS ÉGARD À LA CAUSE OU L'ORIGINE, SA RESPONSABILITÉ MAXIMALE NE DEVRA, EN AUCUN CAS, EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT; CE RECOURS EST COMPLET ET EST LE SEUL RECOURS CONTRE LE VENDEUR. Cette garantie remplace toutes les garanties précédemment énoncées et est la seule garantie offerte par le vendeur pour ce produit. Aucun changement à cette garantie, écrit ou verbal n'est permis.



165 Eileen Way, Syosset, New York 11791



N6482FR 11/02